

**Balises de détresse à bord des navires de pêche de moins de 12 m
en zone océan Indien -**

Obligations réglementaires d'emport de balises de détresse - applicable au 1^{er} avril 2022 :

Ref : arrêté du 23/11/1987 : Div. 219 et 227 ; notamment articles 219.22, 227-1.03 et annexe 227-A.1

Catégorie de navigation	Équipage	Deux marins ou plus	Seul à bord (selon décision d'effectif)
4^{ème} - tous navires : à 5 MN de la côte		Non requis	MOB ou PLB
3^{ème} - navires non-pontés (article 227-1.03) : Longueur > 5,5 m et < 7 m : limitée à 8MN Longueur > 7 m : Jusqu'à 20 MN		RLS de pont	RLS de pont + MOB
3^{ème} - navires pontés : jusqu'à 20 MN		RLS de pont	RLS de pont + MOB

Comparatif des différents types de balises :

RLS de pont	PLB	MOB
Par satellites COSPAS-SARSAT Alerte du CROSS garantie Pas d'alerte des navires à proximité		Par AIS et ASN Alerte des navires à proximité, Alerte immédiate du CROSS non garantie
Largage et déclenchement automatiques ou manuels	Portée en permanence déclenchement manuel uniquement	Portée en permanence déclenchement automatique ou manuel
Codées avec le numéro MMSI du navire Enregistrement auprès de l'ANFR		Codage spécifique
Positionnement par GPS non obligatoire	Positionnement par GPS	

Préconisation :

La formule la plus efficace en termes d'alerte et de localisation est l'association :

- d'une RLS de pont avec GPS intégré, placée sur le pont du navire avec son système de largage hydrostatique ; et
- d'un MOB porté en permanence par chaque marin sur son vêtement à flottabilité intégrée.

Définitions :

Radiobalise de pont : (RLS de pont) désigne une radiobalise de localisation des sinistres par satellite fonctionnant sur la fréquence 406 MHz dans le système COSPAS-SARSAT.

Elle peut surnager librement. Elle est munie d'un système de largage la libérant sous l'effet de la pression hydrostatique, son émission est déclenchée soit manuellement, soit automatiquement lorsque la radiobalise est libérée.

Radiobalise de survie personnelle : (PLB) désigne une radiobalise de localisation des sinistres par satellite bi-fréquence 406/121,5 MHz, approuvée de type COSPAS-SARSAT, équipée d'un système de positionnement par GPS, et codée avec un numéro d'identification maritime (MMSI) du navire. Elle doit être adaptée au milieu marin et portée en permanence.

Nb : A ce jour, seuls 14 modèles de PLB répondent aux exigences de la division 175 :

Réf. commerciale	Marque	Type
MC MURDO FASTFIND PLUS GPS	McMURDO	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR AQUAFIX 406 GPS	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB
KANNAD 406 XS 2	MARTEC SERPE IESM	BALISE COSPAS SARSAT PLB
KANNAD 406 XS 3 GPS	MARTEC SERPE IESM	BALISE COSPAS SARSAT PLB
GME MT 410 G GPS	GME	BALISE COSPAS SARSAT PLB
MC MURDO FASTFIND MAX G GPS	McMURDO	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR-AQUALINK-PLB 350B-N°2882	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB
KANNAD SAFELINK PRO PLB GPS	MARTEC SERPE IESM	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR-AQUALINKVIEW-PLB350C/2884	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR PLB375/RESQLINK+/(N°2881)	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB
FAST FIND 220 PLB	McMURDO	BALISE COSPAS SARSAT PLB
OCEAN SIGNAL PLB1	OCEAN SIGNAL	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR RESQLINK 400	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB
ACR RESQLINK 425	ACR ELECTRONICS	BALISE COSPAS SARSAT PLB

Dispositif d'homme à la mer : (MOB) désigne un dispositif permettant au marin de signaler sa détresse en cas de chute à la mer et de faciliter son repérage par les secours via les fonctions AIS et ASN. Il est codé avec un numéro d'identification porté sur la licence radioélectrique et doit être muni d'un dispositif interne de localisation électronique, d'un émetteur-récepteur fonctionnant sur la voie ASN 70 en ondes métriques et d'un émetteur d'un système d'identification automatique (AIS).

Il doit être muni d'indicateurs visuels servant à signaler le fonctionnement du dispositif à la réception de messages d'accusés de réception ASN.

Il doit être porté en permanence et doit pouvoir être mis en marche manuellement ou automatiquement et arrêté manuellement.

Nb : A ce jour, seuls 2 modèles répondent aux exigences des divisions 219 et 227.

- **MOB « Easy rescue-pro series » de chez weather dock (A040-BW-COM-ATEX (LV) / A040-PRO / A040-PRO (LV) / A040-PRO (BT) / A040-PRO (BT-LV) / Easy rescue-pro3)**
- **simy MyMOB de chez SYRLINKS**

Pour info, car non acceptable à bord des navires de pêche :

Radiobalise de survie : désigne une radiobalise de localisation des sinistres par satellite fonctionnant sur la fréquence 406 MHz dans le système COSPAS-SARSAT. Elle est située à l'intérieur des navires, ou des embarcations et radeaux de sauvetage, facilement accessible, son émission est commandée uniquement de façon manuelle.